



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

cannabis

Question écrite n° 105258

Texte de la question

M. Pierre Morel-A-L'Huissier attire l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur la dangerosité du cannabis coupé au verre pilé. Le Collectif d'information et de recherche cannabique (Circ) met en garde contre une herbe soupçonnée d'être coupée avec du verre. Une méthode qui permet de faire scintiller le produit pour faire croire qu'il est riche en résine. Les premiers cas auraient été signalés dans la région nantaise, avant de s'étendre partout en France. Il souhaiterait savoir si des analyses sont en cours afin de vérifier cette information et connaître ses intentions en la matière.

Données clés

Auteur : [M. Pierre Morel-A-L'Huissier](#)

Circonscription : Lozère (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 105258

Rubrique : Drogue

Ministère interrogé : santé et solidarités

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 26 septembre 2006, page 10014